

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE H15-sp06

Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal

Assemblée générale de reconduction de grève

Le vendredi 10 avril 2015 à 9h30

ÉTAIENT PRÉSENT.ES

La présence de xxx personnes a été constatée.

Les membres présents à l'ouverture de l'assemblée formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Ordre du jour :

0.0 Procédures

0.1 Praesidium

0.2 Lecture du présent ordre du jour

1.0 Reconduction de la grève

1.1 Réexamen du mandat de grève de l'Assemblée générale de reconduction du 7 avril 2015

1.2 Modalité du vote (scrutin secret, main levée, référendum, etc.)

1.3 Vote de reconduction

2.0 Levée

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale de l'AGECVM pour l'année

Proposition d'ouverture de l'assemblée à 10h14

Dument proposée

Dument appuyée

Opposition l'ouverture de l'assemblée

Demande de vote

Adoptée à majorité simple

0.1 Praesidium

Que Andra Flora soit élue à l'animation de l'assemblée générale, que Marie-Ève Ruelle soit élue à l'animation de la salle 2 et Mikaël-Or Voyer soit élu à l'animation de la salle 3 que Yalda Machouf-Khadir soit élue au senti et que Clémence Giroux-Tremblay soit élue au secrétariat

Dument proposée

Dument appuyée

Il y a proposition privilégiée de lever l'Assemblée

CONSIDÉRANT QU'ELLE N'EST PAS LÉGITIME

Dument proposée

Dument appuyée

Procédure de vote

Rejetée à majorité simple

Il y a proposition privilégié qu'un huit clos médiatique / Garda / Administration excluant Éric Duhaime soit mis en place

Dument proposée

Dument appuyée

Proposition d'amendement QUE la page *Spotted CVM* soit incluse dans le huit-clos

Dument proposée

Dument appuyée

Adoptée à majorité

Proposition d'amendement QUE tous les réseaux sociaux soient inclus dans le huit-clos

Dument proposée

Dument appuyée

Il y a opposition à l'adoption de la proposition

Adoptée à majorité

Proposition principale telle qu'amendée

Il est proposé QU'un huit clos médiatique, Garda et Administration excluant Éric Duhaime et incluant la page *Spotted CVM* ainsi que tous les réseaux sociaux

(EN RAISON DU HUIT-CLOS MÉDIATIQUE, TOUS LES NOMS DES MEMBRES PROPOSANT ET APPUYANT CHAQUE PROPOSITION FURENT RETIRÉS DU PROCÈS-VERBAL PAR SOUCIS DE CONFIDENTIALITÉ)

Adoptée à majorité

Retour à la proposition

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé que l'ordre du jour que l'ordre du jour soit le suivant :

0.0 Procédures

0.1 Praesidium

0.2 Lecture du présent ordre du jour

1.0 Reconduction de la grève

1.1 Réexamen du mandat de grève de l'Assemblée générale de reconduction du 7 avril 2015

1.2 Modalité du vote (scrutin secret, main levée, référendum, etc.)

1.3 Vote de reconduction

2.0 Levée

Dument proposé

Dument appuyé

La question préalable a été demandée

Adoptée à majorité

Ordre du jour tel que proposé

Adopté à majorité

1.0 Reconduction de la grève

Il est proposé de lever l'assemblée :

CONSIDÉRANT que le présent ordre du jour ne soit pas amendable;

CONSIDÉRANT que certains points de l'ordre du jour ne puissent être traités;

CONSIDÉRANT que les modalités de vote puissent être votées lors d'une prochaine assemblée;

Une proposition privilégiée de lever l'assemblée est demandée.

Dument proposée

Dument appuyée

(Demande de comptage)

Battue à majorité

Pour : 414 Contre : 478 Abstention : 27

Il y demande de recomptage

Il y a appel à la décision du recomptage

Dument proposé

Dument appuyé

Adoptée à majorité

Demande de recomptage refusée

Retour à la proposition :

1.0 Reconduction de la grève

1.1 Réexamen du mandat de grève de l'Assemblée générale de reconduction du 7 avril 2015

Il y a proposition de passer directement au point 1.2 Modalité du vote

Dument proposée

Dument appuyée

Adoptée à majorité

1.2 Modalité du vote (scrutin secret, main levée, référendum, etc.)

Il y a proposition QU'il y ait une plénière de 30 minutes sur la question de la *démocratie étudiante*

Dument proposée

Dument appuyée

Il y a proposition d'amendement QUE les tours de parole soient limités à 2 minutes par personne

Dument proposée

Dument appuyée

Adoptée à majorité

Proposition principale telle qu'amendée : QU'il y ait plénière de 30 minutes sur la question de la démocratie étudiante et QUE les tours de paroles soient limités à 2 minutes par personne

Adoptée à majorité

Il y a demande de recomptage

Pour : 266 Contre : 429 Abstention : 43

Battue à majorité

Retour au point 1.2 Modalité du vote

Il y a proposition privilégiée de lever l'assemblée

La proposition est jugée irrecevable

Il y a proposition de modification du mode du scrutin pour la prochaine assemblée générale pour QUE le mode de votation soit par scrutin secret dénombré par des membres pour et contre la proposition désignés au moment du vote, QUE celui-ci se fasse en faisant circuler des boîtes de scrutin au sein de l'assemblée, QUE aucun mouvement ne soit permis et QUE le décorum soit maintenu pendant la procédure de vote

Dument proposée

Dument appuyée

Il y a proposition d'amendement à la proposition :

Modification de *QUE celui-ci se fasse en faisant circuler des boîtes de scrutin au sein de l'assemblée*

pour

QUE la procédure de vote se fasse dans un cubicule fermé à part de l'assemblée et sur présentation d'une carte étudiante jointe à une vérification sur la liste étudiante

La proposition d'amendement est jugée irrecevable

Retour à la principale : QUE le mode de votation soit par scrutin secret dénombré par des membres pour et contre la proposition désignés au moment du vote, QUE celui-ci se fasse en faisant circuler des boîtes de scrutin au sein de l'assemblée, QUE aucun mouvement ne soit permis et QUE le décorum soit maintenu pendant la procédure de vote

Il y a appel à la présidence sur la recevabilité de la proposition de modalité du vote

Dument appuyé

Il y a proposition privilégiée de tenir une pause de 10 minutes

Dument proposée

Dument appuyée

Adoptée à majorité

Il y a proposition de huit-clos procès verbal

Dument proposée

Dument appuyée

Adoptée l'unanimité

Il y a proposition privilégiée de constatation du quorum

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE EST LEVÉE